



HOME COACH

CONSEIL IMMOBILIER

TRANSACTION TVA INCLUS

0€-35000€ : forfait de 4000 €

35001€-50000€ : forfait de 5000 €

50001€-120000€ : forfait de 6500€

120001€ - 250 000€ : 6%

250 001€ - 300 000€ : 5%

300 001€ : 4.5%

500 001€ : 3.5%

AVIS DE VALEUR

Forfait de 250€

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat. En cas de délégation de mandat, les honoraires sont calculés sur la grille tarifaire de l'agence que l'agence immobilière Home Coach Conseil Immobilier aura mandatée.

La TVA est au taux en vigueur

LOCATION

Notre prestation de service « Mise en location » de bien fait l'objet d'honoraire pouvant varier selon les caractéristiques du bien et dans le respect du plafond prévu par la loi ALUR.

Visites, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail : 10€/m² de surface habitable.

Établissement de l'état des lieux : 3€/m² de surface habitable (dans le cadre de la gestion, les frais d'établissement d'état des lieux de sortie sont offerts).

Nous plafonnons le montant de l'honoraire de location à 6% TTC du loyer annuel hors charges afin d'être cohérent avec votre revenu foncier.

Le montant des honoraires payés par le locataire ne peut excéder celui payé par le bailleur.

Les honoraires de location sont fiscalement déductibles de vos revenus fonciers.

ETAT DES LIEUX

Studio/T2 : 250€ T3/T4 : 350€ T5 : 450€